

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 07 avril 2021

DELIBERATION

2021/ 31 - SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS.

STRAWBERRY PROD - Création d'un spectacle « jeune public »

L'association Strawberry Prod créera un nouveau spectacle à destination du jeune public, pédagogique et mettant en valeur les musiciens en insertion.

Cette action a pour objet :

- L'éducation artistique et culturelle : expliquer les grands courants musicaux à des enfants ;
- Le soutien à la création : Favoriser l'insertion professionnelle en soutenant la création d'un spectacle et en permettant ainsi une juste rémunération du travail de répétition des artistes.

Le budget total de cet événement est de 9 000 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 3 000 €.

BIEN VIVRE AU MARAIS - Repas solidaire

L'association Bien Vivre Au Marais a pour but de favoriser le bien vivre ensemble dans le quartier du Marais en :

- Favorisant l'animation du quartier ;
- Accompagnant et en participant aux diverses manifestations organisées par d'autres partenaires.

Le projet consiste à organiser un repas solidaire à la Maison des Enfants pour les personnes défavorisées du quartier du Marais et de la Ville de Lomme.

Le budget total de cet événement est de 1580,00 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 380,00 €.

PLANETE JEUNES - « Sorties Familiales »

L'association « Planète Jeunes » a été créée en septembre 1998 et a pour objet : la promotion des activités socio-éducatives, le développement de différentes disciplines sportives et culturelles, l'organisation des activités de loisirs en partenariat avec d'autres structures et associations ainsi que la mise en œuvre des actions dans le cadre d'une politique de développement social dans les quartiers.

Dans le cadre de ces actions, il est prévu d'organiser des sorties familiales durant l'été 2021 à destination des familles lommoises qui n'auront pas la chance de partir en vacances.

Le budget total de cet événement est de 15 000 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 7 000 €.

PLANETE JEUNES - « Les Estivales : Fête des Fleurs »

L'association « Planète Jeunes » a été créée en septembre 1998 et a pour objet : la promotion des activités socio-éducatives, le développement de différentes disciplines sportives et culturelles, l'organisation des activités de loisirs en partenariat avec d'autres structures et associations ainsi que la mise en œuvre des actions dans le cadre d'une politique de développement social dans les quartiers.

C'est dans le cadre de ces actions que Planète Jeunes organisera une manifestation en collaboration avec plusieurs associations lommoises, un bailleur social et la Commune.

Cette année, sous réserve des mesures sanitaires, le public pourra participer à :

- Un grand tournoi de pétanque au Boulodrome
- Des animations diverses en direction des enfants
- Une exposition de peintures
- Un grand concert dansant
- Un repas géant

Le budget total de cet événement est de 9 650,00 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 3000 €.

COMITE D'ANIMATION DE DELIVRANCE – « Les Estivales : 100 ans de Délivrance »

L'association a pour objet de développer des actions de loisirs dans le quartier de la Délivrance.

C'est dans le cadre de ces actions que le Comité d'Animation de Délivrance organisera une manifestation en collaboration avec les associations culturelles et sportives du quartier et la Commune.

Le thème de cette année sera le centenaire du quartier. Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur, le public sera invité à :

- Des expositions sur l'histoire du quartier
- Des jeux gonflables et des balades en poney
- Des initiations sportives (tennis de table, tir, tir au laser)
- Un lâcher de pigeons
- Des dégustations de jus et de fruits
- Des concerts
- Un gâteau géant pour fêter le centenaire du quartier.

Le budget total de l'opération est de 11 150 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 3 000 €.

COLLECTIF LOISIR ANIMATION DE LA RENOVATION - « Les Estivales : Fête champêtre au parc »

Le Collectif Loisir Animation de la Rénovation a pour objet de favoriser l'animation du quartier de la rénovation et ses environs. Il oriente, accompagne et participe aux diverses manifestations organisées par d'autres quel que soit le caractère de celles-ci.

Cette fête champêtre permettra aux habitants Lommois de découvrir et de participer à un agréable moment de convivialité. Une vingtaine d'associations organiseront l'évènement avec un grand nombre de bénévoles. Il se déroulera au Parc Urbain.

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur, le public sera invité à :

- Des animations pédagogiques autour de la gestion des déchets
- Des animations autour de la pêche
- Des balades dans le parc en calèche, en petit train, en poney
- Des stands associatifs
- Des jeux anciens et traditionnels
- Un spectacle équestre et un numéro de dressage canin
- Un spectacle musical de déambulation
- Un feu d'artifice pour clore la fête

Le budget total de l'opération est de 13 650 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 10 000 €.

COUP D'THEATRE – Atelier théâtre au Collège Jean Zay

L'association Coup d'Théâtre intervient depuis le début de l'année scolaire auprès de 20 collégiens de 6^{ème} à la 3^{ème} pour les aider à développer leur aisance orale et gagner confiance en eux.

La subvention sollicitée permet de poursuivre l'atelier qui se déroule au collège Jean Zay de Lomme.

Le budget total de cet événement est de 830,00 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 304,00 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
 - 3 000 € à Strawberry Prod (N° SIRET : 848 597 761 00016)
 - 380 € à Bien Vivre Au Marais (N° SIRET : 849 312 228 00018)
 - 7 000 € à Planète Jeunes (N° SIRET : 499 120 178 00011)

- 3 000 € à Planète Jeunes (N° SIRET : 499 120 178 00011)
 - 3 000 € au Comité d'Animation de Délivrance (N° SIRET : 509 744 249 00012)
 - 10 000 € au Collectif Loisirs Animation de la Rénovation (N° SIRET : 498 897 982 00019)
 - 304 € à l'association Coup d'Théâtre (N° SIRET : 819 138 512 00010)
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes pour un total de 26 684 € au Chapitre 65 - Article 65748 - Fonction 311 - Opération n° 1079 : soutien aux associations culturelles - code service : NEN

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstention : M. MOULIN

Fait et délibéré à Lomme, les jours, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme